



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
31 janvier 2017	2 453 672 373	2 595 462 265

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 453 672 373 actions s'élève à 2 606 050 087 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 10 587 822 droits de vote correspondant aux 10 587 822 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.